



# APEM - ONG

Association pour la Protection de l'Enfance Malheureuse

## RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2019 APEM ONG

PERIODE : du 01 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019



Janvier 2020

Réalisé par APEM – ONG

## Table des matières

I.CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	1
II.RAPPEL DES PRINCIPALES ACTIONS/PROJETS REALISEES .....	2
III. ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES .....	3
A.  Projet d'appui aux communautés pour l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victimes de la traite dans le Nord-Bénin .....	3
B-  Projet Santé Oculaire chez l'Enfant (PSOE) .....	8
C-  Projet « Partenariat Contre le Trafic, l'Exploitation des Enfants et les Violences faites aux Filles et aux Femmes (PACTE pour les Enfants et les Femmes) au Bénin». ....	10
Les statistiques des différentes séances sont consignées dans le tableau qui suit. ....	12
D-  Projet de protection et de réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire	14
E-  Les activités initiées et réalisée par l'ONG APEM .....	8
IV. DIFFICULTES RENCONTREES/ APPROCHES DE SOLUTIONS .....	9
V. SUGGESTIONS/RECOMMANDATIONS.....	10
CONCLUSION .....	10
Annexes .....	10
1.  Liste du Personnel de l'APEM ONG .....	10
2. <b>TABLEAU DES PROJETS REALISES</b> .....	12

### I.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La politique de protection de l'enfance a connu de profonds changements ces dernières années. La loi du 5 mars 2007 sur la protection de l'enfance en a redéfini les contours. Mais qu'est-ce que la protection de l'enfance ? Historiquement, la protection de l'enfance trouve son origine dans la prise en charge des enfants trouvés et des orphelins. Saint Vincent-de-Paul crée en 1638 l'œuvre des enfants trouvés. Depuis le xx<sup>e</sup> siècle, la politique de protection de l'enfance est tournée essentiellement vers les parents. L'article L-112-3 du Code de la famille et de l'action sociale la définit précisément : « La protection de l'enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs. » Avec le recul du taux de mortalité maternelle et la libéralisation des familles, il ne s'agit plus tant de protéger les enfants « illégitimes » ou les orphelins, que de les protéger éventuellement de leurs parents. En effet, les enfants sont rarement mis en danger par des personnes extérieures à la famille. Les personnes qui mettent en danger les enfants sont les parents ou l'entourage familial proche. La protection de l'enfance est une politique sociale visant à aider les parents en difficulté à exercer leurs responsabilités à l'égard de leur enfant. Celles-ci consistent à « le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne » (article 371-1 du Code civil).

En effet, Les financements mis en place par les bailleurs de fonds au niveau national au profit des organisations de la société civile accompagnent des actions très généraux de lutte contre la pauvreté mais pas de façon spécifique la pauvreté des enfants et des femmes et le respect de leurs droits. Entre les communes et les populations à la base, les organisations de la société civile telles que APEM servent, d'intermédiaires dans l'opérationnalisation des projets de développement. Pour résoudre certains problèmes de base et contribuer au respect des droits fondamentaux des bénéficiaires, une série d'activités seront mis en œuvre. A cet effet, APEM développera des activités dans le sens de la prévention des violations des droits de l'homme notamment ceux de l'enfant, de la femme et des personnes pauvres marginalisées. Au regard de tout ce qui précède, il revient à l'APEM de renforcer les programmes de la médiation familiale, de réinsertion sociale et communautaire; d'intégrer le programme de lutte contre les cas de violation des droits fondamentaux de l'homme et plus précisément ceux des personnes vulnérables ; de renforcer le programme de santé primaire et d'éducation d'urgence par le

## Rapport annuel d'activités 2019

rattrapage scolaire pour les enfants qui ont raté le cursus scolaire normal ; d'améliorer les conditions des jeunes et des femmes par l'apprentissage des métiers, l'entrepreneuriat, les activités génératrices de revenu, etc.

APEM devra, dans la mise en œuvre de ces actions, contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales à travers l'appui à la scolarisation des enfants, à la production, à la transformation et à la commercialisation des variétés de produits agricoles sans oublier la sauvegarde de l'environnement. A ces effets, différents actions/projets ont été menées au cours de l'année 2019 pour soutenir le plan stratégique d'APEM.

### II.RAPPEL DES PRINCIPALES ACTIONS/PROJETS REALISEES

**Tableau 1 : Projets réalisés**

N°	Actions/projets réalisés	Partenaires/responsable d'appui
1	Projet d'appui aux communautés pour l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victimes de la traite dans le Nord-Bénin	Fondation Follereau de Luxembourg (FFL)
2	projet Santé Oculaire chez l'Enfant (PSOE)	l'Archevêque de Parakou avec le Partenariat Archevêché-CBM.
	Projet « Partenariat Contre le Trafic, l'Exploitation des Enfants et les Violences faites aux Filles et aux Femmes (PACTE pour les Enfants et les Femmes) au Bénin»	CARE Bénin-Togo
4	Projet de protection et de réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire	ProSOL/GIZ
5	Les activités réalisées à l'interne	APEM ONG

### III. ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES

#### A. Projet d'appui aux communautés pour l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victimes de la traite dans le Nord-Bénin

Dans le cadre de l'exercice des activités du «**Projet d'appui aux communautés pour l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victime de la traite dans le Nord-Bénin**», APEM, sous le Financement de Fondation Follereau Luxembourg (FFL) a mené plusieurs actions dans les villages bonrou et Gommei dans la commune de pèrèrè, de Massiagourou et de Goré dans la commune de NIKKI et de Warigoura dans la commune de N'dali. Il s'agit essentiellement des actions de sensibilisation de lutte contre la traite des enfants, d'appui à la scolarisation, d'appui à la réinsertion et la formation socioprofessionnelle des enfants à risque et victimes de traite, d'appui aux activités génératrices de revenu des femmes/familles des enfants à risque et victimes de traite et d'exploitation. Il faut également noter que des actions relatives à la rencontre de suivi et la prise en charge psychosociale des enfants victimes de la traite, d'exploitation ou d'abus et du renforcement de capacités des groupements de femmes et des membres CTLE sur les différents outils de gestion en passant par la promotion des droits des enfants.

Ce rapport rend compte des activités réalisées au cours de l'année 2019, et présente les résultats obtenus par rapport aux indicateurs et aux changements observés sur au sein des populations puis des difficultés rencontrées au cours cette année.

A cet effet, un tableau que voici rend compte du niveau des activités réalisées au cours de l'année 2019, et présente les résultats obtenus par rapport aux indicateurs.

## Rapport annuel d'activités 2019

**Tableau 2 : Compte rendu des activités réalisées au cours de l'an 2019 / Projet FFL**

Logique d'intervention		
IOV	Sources	Hypothèses
<b>Objectifs globaux : Communautés villageoises plus harmonieuses, et, à terme, renforcées. Droits fondamentaux des enfants respectés (selon les conventions, chartes et lois en vigueur).</b>		
IOV : Le taux de traite et de travail des enfants a diminué de 40% dans les Communes d'intervention 2019 à 2020 par rapport à la situation actuelle <sup>1</sup> .	Constat 2020	
<b>Objectif spécifique : Les enfants à risque et victimes de traite des communautés défavorisées des départements du Borgou, de l'Alibori et de la Donga (couloir de traite Ouest-Est, Togo Nigéria), durablement protégés des effets de la traite.</b>		
<b>IOV : Au moins 900 enfants vulnérables et à risque de traite bénéficient d'un appui en kit scolaire de 2019 à 2020 Au moins 300 enfants victimes de traite accueillis dans les centres bénéficient d'un appui psychosocial, de réintégration/réinsertion de 2019 à 2020 Le taux de scolarisation et de maintien des enfants à risque et victimes a augmenté de 30%. Le taux annuel de réussite des enfants à risque et victimes scolarisés des localités retenues est supérieur à 70%</b>	Constat 2020	Commentaires
<b>Résultat 1 : La protection des enfants contre la traite et les violences sexuelles est améliorée.</b>	56 enfants victimes de traite dont 29 filles âgées de 03 à 16 ans ont été accueillis au centre d'accueil des d'APEM ONG et ont bénéficié de la prise en charge psychosociale, sanitaire (pour les enfants malades). Par ailleurs, les produits de première nécessité	Les répressions et mêmes les sensibilisations des parents des enfants victimes contribuent fortement à l'amélioration du système de protection des enfants.

## Rapport annuel d'activités 2019

	<p>sont disponibles dans la boîte à pharmacie pour les premiers soins. Il faut noter qu'au cours de l'année 10 enfants ont été concernés par cette prise en charge ; il s'agit des enfants venus soit avec les maux de tête soit avec des plaies qui sont soignés sur place</p>	
<p><b>Résultat 2 :</b> Les revenus des femmes/familles/jeunes vulnérables sont améliorés</p>	<p>03 Groupements de Femmes(GF) ayant bénéficié de matériel de transformation agricole formés en 2019 sont opérationnels et mènent les activités. Deux GS ayant bénéficiés de micro crédit en 2019 ont bénéficié d'un renouvellement après le remboursement de l'ancien crédit. Ces GS mènent les activités génératrices de revenus pour la prise en charge des enfants.</p>	<p>Les GF se sont organisés pour améliorer la prise en charge des enfants dans les ménages et dans les écoles à travers des bénéficiaires issus de leur AGR.</p> <p>Par ailleurs, 4 groupements solidaires ont bénéficié d'un renouvellement du crédit après remboursement complet de leurs anciens crédits.</p>
<p><b>Résultat 3 :</b> Système de Suivi du projet est assuré</p>	<p>Les activités de suivi (rencontre d'échange entre APEM, PIED et RFFL, suivi des enfants réintégrés /réinsérés ou réinscrits à l'école, réunion des membres du comité communal, etc.) sont réalisées et les outils de suivi sont disponibles et opérationnels.</p>	<p>Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités de suivi se sont une fois encore investis à la tâche pour l'atteinte des résultats. 45 suivis scolaires sont réalisés au cours de l'année à raison 9 suivis par CLTE/9 mois scolaires, 224 suivis/enfants réintégrés à</p>

## Rapport annuel d'activités 2019

		raison d'un suivi trimestriel/ enfant. Au total 56 *4 suivis et 4 suivis trimestriels de la FFL sont réalisés au cours de l'année.
Activité prévue	Réalisé en 2019	Commentaires
<b>A 1.1 : Appuyer les activités de sensibilisation de lutte contre la traite des enfants dans les villages d'intervention</b>	4 séances (1 séance/trimestre) de sensibilisation et de conscientisation grand public et 12 séances (1séances/mois) de causerie ont été organisées par chaque CLTE. Soient 20 séances grandes publiques 60 séance de proximité dans les 05 villages d'intervention. Les membres CLTE et les Clubs d'enfants accompagnés dans nos villages mènent les activités. Tous ces acteurs disposent des outils de travail notamment des cahiers de rapport des activités.	Les populations villageoises des zones d'intervention comprennent de plus en plus l'intervention du projet. En dehors des acteurs direct( CLTE), d'autres sages des villages, la police républicaine et autres dénonciateurs ont mis la main à la pâte ; ce qui a donc permis d'intercepter 56 enfants victimes de traite et de maltraitance au cours de l' année 2019.
<b>A 1.2 : Appuyer la scolarisation et le maintien des enfants à risque et victimes de traite dans le système scolaire.</b>	160 enfants à risque de traite ont bénéficié de kits scolaires dont 10 sont des enfants interceptés et réinscrits à l'école au cours de l'année 2019.	La peine des enfants et des parents est soulagée et la poursuite des cours dans les conditions normales est assurée Un environnement favorable à la scolarisation et au maintien des enfants à risque

## Rapport annuel d'activités 2019

		et victimes de traite a été créé.
<b>A 1.3 :Appuyer la réinsertion et la formation socioprofessionnelle des enfants à risque ou victimes de traite</b>	<p>26 enfants des 56 âgés de 14 ans et plus sont inscrits en apprentissage dans divers corps de métiers (couture, coiffure, tissage soudure...) au cours de l'année 2019 soient 3 enfants en tissage, 1 en électricité, 12 en coutre, 4 en mécanique,3 en soudure et 3 en coiffure ; 24 enfants réinscrits à l'école et les 06 enfants restants pour cette année sont en attente d'être inscrits en apprentissage à cause du faite qu'il n'y a pas d'atelier dans leur village et faut leurs chercher une famille d'accueil ailleurs au total 32 seront inscrits au titre de l'année 2019.</p> <p>04 enfants inscrits en apprentissage en fin de formation sont équipés et installés en 2019. Les dispositions sont en cours pour installer le reste des enfants.</p>	<p>Les frais d'apprentissage de 20 des 30 enfants inscrits en apprentissage en 2019 sont payés au cours de l'année 2019. Les frais des 10 enfants restants en Apprentissage au titre de l'année 2019 sont prévus pour être payés en 2020. Par ailleurs le frais de contrat des 26 enfants de 2019 reste à payer en 2020 soient au total 26+10=36 enfants dont les contrats ne sont pas payés jusqu'à cette date.</p>
<b>A 1.4 : Appuyer les activités génératrices de revenu des femmes/familles des enfants à risque ou victimes de traite dans les villages d'intervention</b>	<p>3 Groupements de Femmes(GF) de Gommey dans la commune de pèrèrè, de Goré et massiagourou dans commune de NIKKI ayant bénéficié de matériel de transformation agricole formés au cours de l'année 2019 sont fonctionnels.</p> <p>Deux Groupes Solidaires(GS) de 5 membres chacun ont bénéficiés du renouvellement des crédits à Parakou et mènent des AGR.</p>	<p>Les matériels de transformation de produit agricole mis à la disposition des GF ont permis d'augmenter leur productivité et d'accroitre leur revenu quotidien. Les besoins des ménages sont de plus en plus satisfaits et la</p>

## Rapport annuel d'activités 2019

---

		prise en charge scolaire des enfants améliore de plus en plus.
<b>A 2.1 :Organiser les rencontres de suivi.</b>	2 rencontres formelles d'échanges et de planification entre PIED, APEM et le responsable du projet de la R/FFL sont animées et 1 rencontre étendue aux Chefs d'arrondissements est organisée au niveau de chaque comité communal au cours de l'année 2019 ; Soient au total trois rencontres. 45 suivis scolaires sont réalisés au cours de l'année 2019 à raison 1 suivi/mois/CLTE pendant les 9 mois que compte l'année scolaire. 112 suivis des enfants réintégrés en famille (soient 56 enfants suivis).	Ces différents suivis ont permis de lever les goulets d'étranglement de la mise en œuvre du projet et de proposer de nouvelles stratégies d'interventions aux personnels opérationnels du terrain.

### B- Projet Santé Oculaire chez l'Enfant (PSOE)

Le Projet Santé Oculaire chez l'Enfant (PSOE) est un programme de la sous région qui œuvre pour la prévention des pathologies d'ordres visuelles chez les enfants de 0 à 15ans.

D'entrée, Il est capital de préciser que les affections oculaires ont parfois des conséquences irréversibles et sont sources des retards de développement chez l'enfant et l'adolescent. En effet, les enfants victimes d'handicape visuels subissent innocemment les méfaits qui sont parfois très graves voir fatals. Pourtant, il est connu de tous qu'un enfant bien portant est un facteur potentiel de développement pour son pays. Dès lors, sa protection et son épanouissement sont une priorité pour tous. C'est ainsi que l'Archidiocèse de Parakou par le biais de HOSAT, en collaboration avec les services déconcentrés du Ministère de Santé (MS), du Ministère en charge des Affaires Sociales, et avec le soutien de la CBM, ont conçu le projet de santé oculaire chez l'enfant. Ce projet vise généralement à Contribuer à l'augmentation de la détection, le diagnostic, le traitement, la réhabilitation précoce des enfants souffrant de maladies oculaires et favoriser l'insertion sociale des enfants handicapés visuels au Bénin. Ainsi, l'an 2019 a été pour chaque acteur dudit projet, marqué par la poursuite d'objectifs assignés.

- Prendre contact avec les leaders, autorités communales ;
- Organiser un atelier d'information des animateurs et responsables d'ONG ;
- Organiser des sessions de sensibilisation villageoises par les animateurs ;
- Organiser une Assemblée Générale (AG) d'information et de sensibilisation des leaders locaux ;
- Organiser un atelier d'information des animateurs et responsables des médiats ;
- Organiser des campagnes de sensibilisations grandes publiques ;
- Organiser des émissions radiophoniques en langues locales
- Identifier des enfants handicapés visuels non scolarisés.

## Rapport annuel d'activités 2019

Le présent rapport, rend compte des activités réalisées au cours de l'année, et présente les résultats obtenus par rapport aux indicateurs au cours de la mise en œuvre.

Les animateurs d'APEM ont organisés des séances de sensibilisation dans les villages des communes d'intervention du projet. Ces séances ont permis de toucher une grande partie de la population concernée. Détails et précisions dans le tableau suivant

**Tableau 3 : Personnes touchées au cours des activités du projet PSOE**

N°	Département	Commune	Mois (2019)	Personnes touchées		TOTAL
				Femmes	Hommes	
1	ALIBORI	SEGBANA	Janvier-Décembre	759	1 305	2 064
2		Kandi	Janvier-Décembre	1 259	1 399	2658
3		Gogounou	Janvier-Décembre	513	1 034	1 547
4		Banikouara	Janvier-Décembre	879	1 088	1 967
5		Karimaman	Janvier-Décembre	745	918	1 663
6		Malanville	Janvier-Décembre	1 056	1 430	2 486
<b>TOTAL</b>				<b>5 211</b>	<b>7 174</b>	<b>12 385</b>

Les personnes touchées sont imprégnées du contenu du projet et se mobilisent de plus en plus pour détecter les cas des enfants souffrant de maladies oculaires. Ces populations sont informées et sensibilisées sur les comportements à risque des affections oculaires et les possibilités d'accès à l'éducation des enfants porteurs d'un handicap irréversible. Il faut également noter que les élus locaux des communes indiquées ont activement pris part à ces sessions de sensibilisation. Il est important de faire remarquer que les relais communautaires identifiés dans les communes font dupliquer des informations relatives à la santé oculaire dans les familles.

- 

**er des enfants handicapés visuels non scolarisés**

**Identifi**

Les Associations des Mères d'Enfants (AME), les Associations des Parents d'Enfants (APE) et les élus locaux sont mis à contribution pour identifier des enfants handicapés visuels non scolarisés. Ceux-ci sillonnent de maison en maison pour prendre contact avec les ménages afin d'identifier des cas d'enfants handicapés visuels non scolarisés. Grâce à toutes ces initiatives, plus de 356 cas d'enfants atteints de déficience visuelle ont été enregistrés.

### C- Projet « Partenariat Contre le Trafic, l'Exploitation des Enfants et les Violences faites aux Filles et aux Femmes (PACTE pour les Enfants et les Femmes) au Bénin ».

- L'objectif général du projet est de soutenir les initiatives communautaires dans l'éradication de l'exploitation et des violences faites aux filles, aux femmes et aux enfants dans le Nord-Bénin
- Les résultats escomptés sont :
  - ✓ Les populations et communautés de la commune de Nikki ont vu leur capacité d'auto-surveillance et de d'autoprotection juridique des femmes, des filles et des enfants contre les violences renforcées et évoluent vers « la tolérance 0 »
  - ✓ Les Groupements associatifs de femmes membres renforcent leurs capacités entrepreneuriales et les mettent au service d'au moins 75 femme/filles victimes survivants réhabilitées et insérées dans le tissu économique local
- Les partenaires clés impliqués sont : la Mairie de Nikki, Centre de Promotion Sociale (CPS), Circonscription Scolaire, Centres de Santé, Centre d'accueil et de réhabilitation des victimes et survivantes et l'ONG Equi-Filles.

### Résumé de la mise en œuvre du projet

Le projet PACTE « Partenariat Contre le Trafic, l'Exploitation des Enfants et les Violences faites aux Filles et aux Femmes (PACTE pour les Enfants et les Femmes) », mis en œuvre par CARE International Bénin/Togo, grâce au cofinancement de l'Union Européenne et de CARE International, vient apaiser la peine des filles, des femmes et des enfants qui autre fois ne pouvaient pas jouir du respect de leur droit. A cet effet, APEM-ONG qui est chargée de la mise en œuvre du projet dans la commune de Nikki mène des activités au profit des filles/femmes et des enfants. Ainsi, pour le compte de l'an 2019, plusieurs activités ont été réalisées dans les cinq (05) villages d'intervention de Nikki que sont : Biro, Gouré Yako, Tontanou, takou et Ouénou.

## Rapport annuel d'activités 2019

---

On dira de l'année 2019, que pour chaque acteur du projet PACTE, elle a été marquée par la poursuite active de réalisation des activités telles que :

- Assemblée générale (AG) avec la communauté de Biro pour la création de nouvelles AVE&C ;
- Installation et formation de nouvelles AVE&C à Biro ;
- Remise de Kits d'installation à deux AVE&C
- Missions / visite de supervision des responsables d'OSC ;
- Plaidoyers lors de la journée Internationale de la femme (JIF) ;
- Faire des actions de capitalisation portées par les acteurs ;
- La tenue des Assemblées Générales (AG) dans les villages d'intervention du projet pour la réalisation du mapping
- Des Causeries éducatives dans les villages d'intervention;
- Des Séances d'information des AVEC/AME/APE sur le code des enfants ;
- Du Recyclage du personnel éducatif et des agents de la Mairie sur le code des enfants ;
- Du Plaidoyer auprès des élus locaux pour la prise des initiatives à travers les Plans de Développement Communaux (PDC) pour prévenir et lutter contre la traite et l'exploitation des enfants ;
- De la Redynamisation des AVEC dans les villages ;
- L'établissement des plans d'action des clubs scolaires ;
- Des séances d'information des membres du club scolaire ;
- De l'assistance aux femmes victimes/survivantes de la commune de Nikki ;
- Des Missions / visite de supervision des responsables d'OSC ;
- Réaliser l'atelier d'orientation des catalyseurs et des personnes influentes,
- atelier de formation sur l'approche SAA
- Participer à l'atelier de restitution d'audit et également à la revue semestrielle organisée à Djougou
- Réaliser des appuis en matériels/équipements aux groupements/associations de femmes
- La formation des membres FaFa Wa de « Nafi-Welli » de Gouré-Yako2 sur la transformation du manioc en gari est faite ;
- La tenue des séances de causerie éducative dans les établissements est réalisée ;
- La visite de terrain à Ouénou de la délégation de l'Union Européenne ;

## Rapport annuel d'activités 2019

- Des séances de causerie générationnelle dans le cadre de la campagne 16 jours d'activisme pour la lutte contre des violences à l'égard des femmes et des filles ;
- Des séances d'information sur les VFF et le code de l'enfant à l'endroit des membres FaFa Wa, des autorités locales /religieuses et les personnes ressources sont réalisées ;
- La participation à l'atelier de recyclage du personnel de l'éducation et des services de la Mairie ;
- La mission de la coordination du projet PACTE est faite ;
- La formation des enseignants PCA de Nikki et de Kalalé ;
- Des revues mensuelles ;
- Des revues trimestrielle.

Au cours de la réalisation des ces activités, des personnes de toute catégorie confondues ont été touchées. Ils ont ainsi embrassé notre cause, se sont appropriés le projet et ont participé à chacune de nos activités .

Les statistiques des différentes séances sont consignées dans le tableau qui suit.

**Tableau 4 : Les personnes touchées au cours de la réalisation des activités du projet PACTE année 2019**

Commune	Activités réalisées	Personnes touchées				Total
		Filles	Garçons	Femmes	Hommes	
Nikki	Redynamisation des clubs scolaires	165	164	02	09	340
	séances de causerie dans les établissements	128	76	44	07	255
	suis des séances d'animation de dialogues communautaires dirigés par les catalyseurs	00	00	244	96	340
	la revue formative dans la commune de Nikki	00	04	45	41	90

## Rapport annuel d'activités 2019

La tenue des Assemblées Générales (AG) dans les villages d'intervention du projet pour la réalisation du mapping	09	03	54	78	144
la remise de kit	00	00	23	02	25
Remise de matériel et d'équipement aux groupements	00	00	11	13	24
la formation des membres FaFa Wa « Nafi-Welli » de Gouré yako2, de Takou et de Ouénou	00	00	79	09	88
Participation à la revue semestrielle	00	00	10	25	35
la visite de terrain à Ouénou par l'union européenne	00	00	30	07	37
Des séances de causerie générationnelle dans le cadre de la campagne 16 jours d'activisme pour la lutte contre des violences à l'égard des femmes et des filles	09	08	42	34	93
séances d'information sur les VFF et le code de l'enfant	00	00	539	101	640
l'atelier de recyclage du personnel de l'éducation et des services de la Mairie	00	00	04	26	30

## Rapport annuel d'activités 2019

l'atelier formation des Enseignants PCA	00	00	03	07	10
la revue semestrielle à Djougou	00	00	10	25	35
atelier de formation sur l'approche SAA	00	00	19	04	23
La phase pratique de la formation sur le maraichage avec les membres des AVE&C	00	00	109	29	138
<b>Total</b>	<b>311</b>	<b>255</b>	<b>1 268</b>	<b>513</b>	<b>2 347</b>

Les différentes activités prévues ont été réalisées dans la quasi-totalité grâce à la complicité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet d'une part et grâce à la population d'autre part, qui a compris l'importance de la lutte contre le trafic, l'exploitation et les violences faites aux personnes vulnérables. Des engagements de la part des autorités locales, le témoignage des femmes survivantes ou membres d'AVEC, le témoignage des bénéficiaires en matériels et équipements ont marqué les temps forts de l'année 2019.

### D- Projet de protection et de réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire

Le présent projet répond à l'urgence grandissante en matière de la production agricole pour améliorer la sécurité alimentaire. En effet les terres déjà dégradées constituent une véritable menace pour les producteurs des départements du Borgou/Alibori et Ce projet vient à point nommé pour répondre et corriger les multiples problèmes de baisse de fertilité des terres par ricochet, permettre aux populations d'avoir une alimentation suffisante et durable. Les actions planifiées dans ce projet sont essentiellement relatives au renforcement de capacité, à l'encadrement, à l'accompagnement et au suivi des producteurs/productrices des communes d'intervention. Ces actions visent à protéger les sols et à réhabiliter les terres dégradées pour améliorer la sécurité alimentaire.

Dans la plus part des localités villageoises, les mesures GDT/ACC sont hissées aux rangs des meilleures techniques avec lesquelles les producteurs ont toujours voulu être accompagnés compte tenu de la baisse des rendements agricoles. C'est pour répondre à ce besoin que ProSOL a lancé le recrutement des structures capables de former et d'encadrer les producteurs ayant de problèmes de dégradation des terres.

Par ailleurs, le présent rapport n'a pas mis l'accent sur l'implication réelle des structures étatiques (CARDER,IF) et la fédération des unions des producteurs pour la pérennisation des acquis. Il faut aussi signaler que certaines activités importantes pouvant permettre de faire des sensibilisations de masse et de garantir la visibilité des actions menées sur le terrain, n'ont pas été planifiées. Il s'agit des émissions radiophoniques en langues et l'organisation des visites d'échanges.



### **Rappel des grandes activités programmées**

#### **au cours de la période**

Au cours de L'AN 2019, plusieurs activités ont été menées.

- Accompagner les producteurs dans la protection des mesures GDT/ACC et la récolte
- Réorganiser les techniciens au regard des deux villages additionnels
- Accompagner les producteurs dans la mise en application des acquis de la formation FBS+
- Récupérer les semences
- Organiser des assemblées villageoise
- Constituer des nouvelles classes GDT
- Faire le suivi des activités menées par les techniciens
- Participer aux missions de suivi-appui conseil du projet
- Le suivi-appui-conseils aux producteurs des exploitations agricoles ;
- L'appui aux producteurs formés en FBS+ dans l'application des connaissances reçues et dans le remplissage des cahiers
- La visite d'échange entre les producteurs des villages voisins
- La mise à disposition des plaques aux producteurs
- Echange avec les comités villageois
- Le tracking des parcelles sous mesure GDT/ACC
- Interview villages secondaires

## Rapport annuel d'activités 2019

- Assurer le rapportage



### Présentation et caractéristiques de la zone

#### d'intervention

<b>Kalalé</b>	<b>douze (12) villages ciblés par ProSOL bénéficient des actions d'APEM. Ces villages sont répartis dans trois (03) arrondissements qui sont : Bouca, Basso et Dérassi</b>
<b>Situation géographique et climatique</b>	La commune de Kalalé est limitée au Nord par la Commune de Ségbana, au Sud par celle de Nikki, à l'Est par la République Fédérale du Nigeria et à l'Ouest par les Communes de Bembéréké et de Gogounou. Elle s'étend sur une superficie de 3 586 km <sup>2</sup> représentant 13,87% de la superficie du département et 3,18% de la superficie nationale du Bénin. De type soudano-guinéen, le climat de la commune se caractérise par une grande saison de pluie (avril à octobre) et une grande saison sèche (novembre à mars).
<b>Types de sols</b>	Les principaux types de sols sont ferrugineux tropicaux. Très cultivés, les sols sont sensibles à l'érosion avec d'importantes contraintes sur l'agriculture.
<b>Végétation</b>	La végétation est composée de savanes boisées, arborées et arbustives. On y rencontre de forêts claires par endroits. Mais l'action de l'homme y a provoqué de profonds bouleversements, faisant naître une végétation « humanisée » caractérisée par la disparition de nombreux ligneux et des ressources fauniques
<b>Taille de la population</b>	<u>Commune de kalalé</u> : 17474 habitants dont 8810 hommes et 8664 femmes <u>ArondBasso</u> avec 1 400 ménages agricoles et une population agricole de 14359 <u>Basso centre</u> : avec 612 ménages agricoles et une population agricole de 6495 <u>Gawezi</u> : avec 198 ménages agricoles et une population agricole de 1566 <u>Gorogaou</u> : avec 161 ménages agricoles et une population agricole de 1741 <u>Neganzi</u> : avec 429 ménages agricoles et une population agricole de 4557 <u>ArrondBouca</u> : avec 3693 ménage agricole et une population agricoles de 37684 <u>Bouca</u> : avec 511 ménages agricoles et une population agricoles de 5061 <u>BoucaGando</u> : avec 579 ménages agricoles et une population agricoles de 5844 <u>Bouca Peulh</u> : avec 72 ménages agricoles et population agricoles de 668 <u>Gbassi</u> : avec 115 ménages agricoles et une population agricole de 1334 <u>GnelbouKatou</u> : avec 700 ménages agricoles et une population agricole de 712 <u>Kourel</u> : Avec 802 ménages agricoles et une population agricole de 8 270

## Rapport annuel d'activités 2019

	<p><u>Seregourou</u> : avec 424 ménages agricoles population agricole de 4027</p> <p><u>ArrondDerassi</u> : avec 1570ménages agricoles et une population agricoles de 17103</p> <p><u>Mareguita</u> : avec 484 ménages agricoles et une population agricoles de 5 264</p>
<b>Principales cultures</b>	Diversité de spéculations on a : igname, coton, maïs, sorgho, arachide, manioc, niébé, riz
<b>Bembèrèkè</b>	<b>dix (10) villages sont concernés par les actions de APEM dans l'arrondissement de Gamia. Il s'agit des villages de Bouay, Bouri, Bèrèkè, Gamia Est, Gamia Ouest, Ganro, Guessou nord, Kpebera, Mani boke et Tinhoule</b>
<b>Situation géographique et climatique</b>	<p>La commune de Bembèrèkè est limitée au Nord par la commune de Gogounou, au Sud par la commune de N'Dali, à l'Ouest par la commune de Sinendé et à l'Est par les communes de Nikki et de Kalalé respectivement situés dans sa partie Sud-Est et Nord-Est.</p> <p>Elle s'étend sur une superficie de 3 348 km.</p> <p>De type soudano-guinéen, le climat de la commune de Bembéréké se caractérise par une grande saison de pluies (avril à octobre) et une grande saison sèche (novembre à mars). Cette localité du département du Borgou dispose d'un relief accidenté composé de plaines et de collines. Située à la ligne de partage des eaux entre les bassins du Niger et de l'Ouémé.</p>
<b>Types de sols</b>	Les principaux types de sols sont ferrugineux tropicaux. Très cultivés, les sols sont sensibles à l'érosion avec d'importantes contraintes sur l'agriculture.
<b>Végétation</b>	La végétation est composée de savanes boisées, arborées et arbustives. On y rencontre de forêts claires par endroits. Mais l'action de l'homme y a provoqué de profonds bouleversements, faisant naître une végétation « humanisée » caractérisée par la disparition de nombreux ligneux et des ressources fauniques.
<b>Taille de la population</b>	<p><u>Com Bembéréké</u> 131255 habitants dont 66270 hommes et 64985 femmes</p> <p><u>ArrondGamia</u> avec 2 538 ménages agricoles et une population agricole de 24166</p> <p><u>Bouay</u> avec 374 ménages agricoles et une population agricole de 3447</p> <p><u>Bouri</u> avec 145 ménages agricoles et une population agricole de 1257</p> <p><u>Bèrèkè</u> avec 183 ménages agricoles et une population agricole de 1487</p> <p><u>Gamia Est</u> avec 352 ménages agricoles et une population agricole de 3349</p> <p><u>Gamia Ouest</u> avec 294 ménages agricoles et une population agricole de 2550</p> <p><u>Ganro</u> avec 251 ménages agricoles et une population agricole de 2582</p> <p>Guessou nord avec 227 ménages agricoles et une population agricole de 2284</p> <p><u>Kpebera</u> avec 378 ménages agricoles et une population agricole de 3492</p> <p><u>Mani boke</u> avec 196 ménages agricoles et une population agricole de 2078</p> <p><u>Tinhoule</u> avec 138 ménages agricoles et une population agricole de 1640</p>

## Rapport annuel d'activités 2019

<b>Principales cultures</b>	Diversité de spéculations on a : igname, coton, maïs, sorgho, arachide, manioc, niébé, riz
-----------------------------	--

### ➤ **Méthodologie de réalisation des activités**

Une démarche méthodologique a été adoptée pour la mise en œuvre des activités programmées au cours de l'année 2019.

Tout commence par une rencontre des techniciens/superviseur et les responsables administratifs d'APEM qui est organisée par la Direction Exécutive de l'ONG pour passer en revue les différentes activités menées au cours d'un mois afin de faire des planifications de celles du mois prochain et ainsi de suite. Le superviseur, selon son cahier de charges, fait des suivis et apporte des appuis techniques aux techniciens pour mesurer et apprécier le niveau d'avancement des activités menées sur le terrain. Hormis cela, le superviseur effectue des visites dans les villages pour vérifier si les informations fournies par les techniciens sont conformes aux réalités du terrain. Enfin, les activités réalisées sont suivies lors de la mission mensuelle de supervision des responsables administratifs d'APEM afin d'apprécier l'évolution des activités et d'en mesurer la performance.

### ➤ **Résultats obtenus**

#### - le suivi des producteurs et nombre de producteurs accompagnés

Village	Nombre de producteurs	Type de protection
<b>Bouay</b>	20	Par feux, Clôture
<b>Bouri</b>	20	Par feux
<b>BèrèkèGando</b>	30	Par feux
<b>Gamia Est</b>	27	Par feux
<b>Mani-Bokè</b>	23	Par feux
<b>Guessou Nord</b>	53	Par feux, Clôture
<b>Gamia Ouest</b>	25	Par feux
<b>Timbouré</b>	20	Par feux
<b>Ganro</b>	47	Par feux
<b>Béroubouay Ouest</b>	25	Par feux, Clôture
<b>Béroubouay Peulh</b>	20	Par feux
<b>Béroubouay Est</b>	20	Par feux
<b>Kabanou</b>	70	Par feux
<b>Total</b>	400	-

#### - Nombre de cahiers remplis par village

Villages	Mani-Bokè	Gamia Ouest	Ganro	Béroubouay Ouest	Kabanou
Cahiers	21	24	20	20	23

## Rapport annuel d'activités 2019

remplis					
---------	--	--	--	--	--

### - Organisation des assemblées villageoises

Commune	Arrondissement	Village	Nombre d'Assemblées Villageoises organisées		
Ségbana	Ségbana	Ségbana 1	1	79	
		Ségbana 2	1	71	
		Piامي	1	74	
	Libantè	libantè	1	91	
		bobéna	1	18	
		Diapéou	1	67	
	Lougou	Lougou-Niambara	1	48	
	Liboussou	Gbessaka	1	60	
		Liboussou	1	31	
		Kambara	1	19	
	Sokotindji	Sèrèkibè	1	21	
		Poéla	1	49	
		Sérèbani	1	22	
	<b>Total Ségbana</b>			<b>09</b>	<b>504</b>
	Bembèrèkè	Béroubouay	Béroubouay Est	2	102
Béroubouay Ouest			2	126	
Béroubouay Peul			2	90	
Kabanou			2	125	
Gamia		Gamia Est	2	99	
		Gamia Ouest	2	60	
		Guessou Nord	2	90	
		Bouay	2	80	
		Ganro	2	37	
		Bouri	2	80	
		Mani-Bokè	2	70	
		BèrèkèGando	2	90	
		Timbouré	2	78	
		Kpébera	3	100	
		<b>Total Bembèrèkè</b>			<b>29</b>
<b>Total</b>			<b>38</b>	<b>1731</b>	

### - Etat de récupération des semences

## Rapport annuel d'activités 2019

Commune	Arrondissement	Village / Quartier	Quantité (Kg) de mucuna récupéré dans le village	Quantité de pois d'angole (Kg) récupéré dans le village	Quantité d'aschynomène (Kg) récupéré dans le village
Ségbana	Libantè	Libantè	125	29	3
		Bobéna	20	20	0
		Diapéou	40	58	0
	Ségbana	Limafrani (Ségbana1)	80	60	0
		Batazi (Ségbana2)	55	35	0
		Piami	53	55	0
	Lougou	Lougou-Niambara	78	56	0
<b>Total</b>			<b>451</b>	<b>313</b>	<b>3</b>
Bembèrèkè	Béroubouay	Béroubouay Est	20	10	1
	Béroubouay	Béroubouay Ouest	30	0	0
	Béroubouay	Béroubouay Peul	20	10	0
	Béroubouay	Kabanou	50	0	0
	Gamia	Gamia Est	10	30	0
	Gamia	Gamia Ouest	20	20	0
	Gamia	Gessou Nord	20	20	0
	Gamia	Bouay	20	20	0
	Gamia	Ganro	10	10	0
	Gamia	Bouri	10	20	0
	Gamia	Mani Bokè	10	10	0
	Gamia	Timbouré	20	10	0
	Gamia	BèrèkèGando	20	20	0
<b>Total 2</b>			<b>260</b>	<b>180</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>			<b>711</b>	<b>493</b>	<b>4</b>

- Résultat de la constitution des classes en tenant compte des nouveaux villages

## Rapport annuel d'activités 2019

Commune	Arrondissement	Village	Nombre de Classe		
			Existante	cré	Total
Ségbana	Ségbana	Ségbana1	3	1	4
		Ségbana 2	1	1	2
		Piami	1	1	2
	Libantè	Libantè	3	0	3
		Bobéna	2	0	2
		Diapéou	2	0	2
	Lougou	Lougou-Niambara	2	0	2
	Liboussou	Gbessaka	2	1	3
		Liboussou	4	0	4
		Kambara	2	1	3
	Sokotindji	Sèrèkibè	1	1	2
		Poéla	1	1	2
		Sérèbani	1	1	2
<b>Total</b>	<b>5 arrondissements</b>	<b>13 villages</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>33</b>

### - Formation des producteurs

Village	Nombre de jours de formation	Nombre de classes constituées	Nombre de classe formée	Nombre de producteurs regroupés dans les classes			Observations
				Nbre Hommes	Nbre Femmes	Nbre Total	
<b>Bouay</b>	5	3	2	36	24	90	
<b>Kpébera</b>	5	3	2	36	24	90	
<b>Mani-Bokè</b>	5	1	1	18	12	30	
<b>Gamia Ouest</b>	5	1	1	21	9	30	
<b>Béroubouay Est</b>	5	1	1	24	13	37	
<b>Béroubouay Peulh</b>	5	1	1	18	12	30	
<b>Béroubouay Ouest</b>	5	1	1	16	15	31	
<b>Timbouré</b>	5	0	0	0	0	0	
<b>Bouri</b>	5	0	0	0	0	0	
<b>Ganro</b>	5	1	0	0	0	0	
<b>BèrèkèGando</b>	5	1	0	0	0	0	
<b>Gamia Est</b>	5	0	0	0	0	0	

## Rapport annuel d'activités 2019

<b>Guessou Nord</b>	5	0	0	0	0	0	
<b>Kabanou</b>	5	1	0	0	0	0	
<b>Total</b>	-	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>169</b>	<b>109</b>	<b>338</b>	

### - Point des parcelles suivies

Arrondissement	Village/Quartier	Nombre de producteurs suivis	Nombre de parcelles abritant les mesures GDT suivies	Tâches 1	Tâches 2
<b>Commune de Bembérékè</b>					
<b>Gamia</b>	BèrèkèGando	27	25	Réalisation des pare feux	Entretien des parcelles de Pois d'angole
<b>Gamia</b>	Guessou Nord	2	2	Conseil sur les pare feux	Sensibilisation sur l'importance Moringa
<b>Gamia</b>	Ganro	44	21	Sensibilisation des producteurs la réalisation des clôtures	Désherbage de la parcelle de Mucuna
<b>Gamia</b>	Bouay	15	3	Réalisation des pare feux	Entretien des parcelles de Pois d'angole
<b>Gamia</b>	Bouri	13	2	Réalisation des pare feux	Entretien des parcelles de

## Rapport annuel d'activités 2019

					Pois d'angle
<b>Gamia</b>	Gamia Est	18	3	Réalisation des pare feux	Entretien des parcelles de Pois d'angle
<b>Gamia</b>	Kpébéra	11	3	Réalisation des pare feux	Entretien des parcelles de Pois d'angle
<b>Gamia</b>	Mani-Bokè	22	22	Réalisation des pare feux	Entretien des parcelles de Pois d'angle
<b>Gamia</b>	Gamia Ouest	11	4	Visite d'une parcelle montrant l'effet des mesures GDT	Sensibilisation sur la protection des mesures GDT (Pare feu, feux précoces)
<b>Gamia</b>	Timbouré	14	2	Visite d'une parcelle montrant l'effet des mesures GDT	Sensibilisation sur la protection des mesures GDT (Pare feu, feux précoces)
<b>Total</b>		177	87		
<b>Commune de Kalalé</b>					
<b>Bouca</b>	Bouca	35	6	Sensibilisation sur la protection des mesures installées	Réalisation des pare feux
<b>Bouca</b>	Gnelboukatou	56	7	L'entretien des producteurs sur l'importance des ACC	Visite des parcelles installées
<b>Bouca</b>	Kourel	81	8	Rappel de l'importance de préserver la Biomasse produit par le Mucuna	Réalisation des clôtures avec les bois morts
<b>Bouca</b>	Sérégourou	23	3	Entretien des clôtures existantes	Réalisation du pare feu
<b>Bouca</b>	BoucaGando	11	2	Visite d'un système agroforestier à base de gliricidia	Conseil sur l'importance d'avoir des arbres aux champs
<b>Bouca</b>	Bouca Peulh	17	3	Entretien des	Réalisation

## Rapport annuel d'activités 2019

				parcelles de Pois d'angle	des pare feux
<b>Bouca</b>	Gbassi	21	3	Entretien des parcelles de Pois d'angle	Réalisation des pare feux
<b>Basso</b>	Basso Centre	42	7	Rappel de l'importance de préserver la Biomasse produit par le Mucuna	Sensibilisation des producteurs sur la réalisation des pare feux
<b>Basso</b>	Gawézi	25	6	Entretien des clôtures existantes	Réalisation du pare feux
<b>Basso</b>	Gorogawo	35	6	Entretien des clôtures existantes	Réalisation du pare feux
<b>Basso</b>	Néganzi	30	3	Rappel de l'importance de préserver la Biomasse produit par le Mucuna	Réalisation des clôtures avec les bois morts
<b>Dérassi</b>	Maréguita	14	2	Rappel de l'importance de préserver la Biomasse produit par le Mucuna	Réalisation des clôtures avec les bois morts
<b>Total</b>		390	56		
<b>Total Général</b>		567	143		

### - Point des tracking et interview des villages prioritaires

Arrondissement	Villages	Type encadrement	Effectif producteurs GDT trackés	Interview réalisé auprès des producteurs non trackés	Superficie des parcelles GDT trackées	Superficies estimée sous mesures GDT/ACC (ha) dans le village
<b>Gamia</b>	BèrèkèGando	Permanent	34	144	59,84	261,5
<b>Gamia</b>	Guessou Nord	Permanent	1	0	2,05	4
<b>Gamia</b>	Ganro	Permanent	33	105	114,72	232,04
<b>Gamia</b>	Bouay	Ponctuel	13	0	24,2	0
<b>Gamia</b>	Bouri	Ponctuel	22	0	56,11	0
<b>Gamia</b>	Gamia Est	Ponctuel	20	0	79,59	0

## Rapport annuel d'activités 2019

Arrondissement	Villages	Type encadrement	Effectif producteurs GDT trackés	Interview réalisé auprès des producteurs non trackés	Superficie des parcelles GDT trackées	Superficies estimée sous mesures GDT/ACC (ha) dans le village
Gamia	Kpébéra	Ponctuel	9	0	17,75	0
Gamia	Mani-Bokè	Ponctuel	45	175	132,75	400,84
Gamia	Gamia Ouest	Ponctuel	21	0	57,09	0
Gamia	Timbouré	Ponctuel	22	0	58,39	0
<b>Total Bembèrèkè</b>			220	424	602,49	1358,8
Bouca	Bouca	Permanent	34	132	64,21	353,49
Bouca	Gnelboukaton	Permanent	34	178	84,31	319,91
Bouca	Kourel	Permanent	30	83	53,78	168,24
Bouca	Sérégourou	Ponctuel	10	0	29,15	0
Bouca	BoucaGando	Ponctuel	12	0	22,47	0
Bouca	Bouca Peulh	Ponctuel	12	0	26,02	0
Bouca	Gbassi	Ponctuel	13	0	44,82	0
Basso	Basso Centre	Permanent	47	97	132,13	406,74
Basso	Gawézi	Permanent	27	94	68,14	217,99
Basso	Gorogawo	Permanent	26	87	66,63	201,99
Basso	Néganzi	Permanent	0	21	0	92,6
Dérassi	Maréguita	Ponctuel	10	0	26,13	0
<b>Total Kalalé</b>			255	692	617,79	1760,96
<b>Total Général</b>			475	1116	1220,28	2659,34

### - Le suivi-appui-conseils aux producteurs dans les exploitations agricoles

Arrondissement	Village	Nbre de visites effectuées	Nbre de producteurs suivis	Nbre de parcelles visitées	Tâche 1	Tâche 2	Tâche 3
<b>Gamia</b>	Bèrèkè Gando	6	30	20	Protection de la parcelle de Mucuna	Sensibilisation sur la transhumance	Remplissage des cahiers FBS+
<b>Gamia</b>	Guessou Nord	4	11	4	Protection de la parcelle de Mucuna	Sensibilisation sur la transhumance	Réalisation des pare feux
<b>Gamia</b>	Ganro	7	40	24	Protection de la	Sensibilisation sur la	Remplissage des cahiers

## Rapport annuel d'activités 2019

					parcelle de Mucuna	transhumance	FBS+
<b>Gamia</b>	Bouay	2	10	4	Protection de la parcelle de	Sensibilisation sur la transhumance	Réalisation des pare feux
<b>Gamia</b>	Bouri	2	15	3	Réalisation des pare feux	Echange avec les comités	Sensibilisation sur la transhumance
<b>Gamia</b>	Gamia Est	2	20	2	Réalisation des pare feux	Echange avec les comités	Sensibilisation sur la transhumance
<b>Gamia</b>	Kpébèra	2	18	2	Réalisation des pare feux	Sensibilisation sur la transhumance	suivi de quelques cahiers FBS+
<b>Gamia</b>	Mani-Bokè	4	18	25	Réalisation des pare feux	Sensibilisation sur la transhumance	Remplissage des cahiers FBS+
<b>Gamia</b>	Gamia Ouest	2	9	4	Réalisation des pare feux	suivi de quelques cahiers FBS+	Sensibilisation sur la transhumance
<b>Gamia</b>	Timbou ré	2	11	3	Réalisation des pare feux	Sensibilisation sur la transhumance	Réalisation des pare feux
<b>Total Bembèrèkè</b>		<b>33</b>	<b>182</b>	<b>91</b>			
<b>Bouca</b>	Bouca	9	19	6	Appui-conseil	Sensibilisation sur la transhumance	suivi FBS+ et appui au comité de transhumance
<b>Bouca</b>	Gnelbo ukatou	7	50	8	Appui-conseil	Sensibilisation sur la transhumance	suivi FBS+ et appui au comité de transhumance
<b>Bouca</b>	Kourel	7	85	6	Appui-conseil	Sensibilisation sur la transhumance	suivi FBS+ et appui au comité de transhumance
<b>Bouca</b>	Sérégorou	2	18	4	Appui-conseil sur protection des mesures GDT	Sensibilisation sur la transhumance	Réalisation des pare feux
<b>Bouca</b>	Bouca Gando	2	15	3	Appui-conseil sur protection des mesures GDT	Sensibilisation sur la transhumance	Réalisation des pare feux
<b>Bouca</b>	Bouca Peulh	2	14	4	Appui-conseil sur protection des mesures	suivi de quelques cahiers FBS+	Sensibilisation sur la transhumance

## Rapport annuel d'activités 2019

					GDT		
<b>Bouca</b>	Gbassi	2	19	3	Appui-conseil sur protection des mesures GDT	suivi de quelques cahiers FBS+	Sensibilisation sur la transhumance
<b>Basso</b>	Basso Centre	8	50	10	Appui-conseil	Sensibilisation sur la transhumance	suivi FBS+ et appui au comité de transhumance
<b>Basso</b>	Gawézi	5	26	8	Appui-conseil	Sensibilisation sur la transhumance	suivi FBS+ et appui au comité de transhumance
<b>Basso</b>	Gorogawo	2	28	7	Appui-conseil	Sensibilisation sur la transhumance	suivi FBS+ et appui au comité de transhumance
<b>Basso</b>	Néganz i	5	17	2	Appui-conseil	Sensibilisation sur la transhumance	suivi FBS+ et appui au comité de transhumance
<b>Dérassi</b>	Marégu ita	2	19	2	Appui-conseil sur protection des mesures GDT	Sensibilisation sur la transhumance	Echange avec les comités
<b>Total Kalalé</b>		53	360	63			
<b>Total Général</b>		86	542	154			

## Rapport annuel d'activités 2019

### - Suivi des producteurs FBS+

Arrondissement	Village/Quartier	Nombre de classes FBS+ formées dans le village	Total	Calendrier culturel	Prévisions sorties argent pour intrants	Prévisions sorties argent pour travaux	Prévisions entrées d'argent	Planification dépenses ménage	Prévision perte/profit	Dépenses effectuées	Entrées d'argent	Calcul marge brut
Gamia	BèrèkèGando	2	60	30	15	20	15	15	15	20	10	0
Gamia	Ganro	1	25	19	19	19	9	5	5	19	0	0
Gamia	Kpébéra	2	52	14	11	11	11	3	8	11	0	0
Gamia	Mani-Bokè	2	54	40	40	35	35	5	5	15	0	0
Gamia	Gamia Ouest	1	27	10	10	10	10	2	10	9	8	0
Gamia	Timbouré	1	30	12	10	10	10	8	10	10	8	0
Total Bembèrèkè		9	248	125	105	105	90	38	53	84	26	0
Bouca	Bouca	3	62	26	26	26	26	13	7	18	5	0
Bouca	Gnelboukatou	3	39	24	19	20	19	8	0	21	4	0
Bouca	Kourel	2	45	21	16	18	16	6	0	18	2	0
Bouca	BoucaGando	1	14	10	10	9	5	0	2	15	0	0
Basso	Basso Centre	2	33	23	12	16	12	12	12	16	12	0
Basso	Gawézi	1	20	15	10	12	10	10	10	12	10	0
Total Kalalé		12	213	119	93	101	88	49	31	100	33	0
Total Général		21	461	244	198	206	178	87	84	184	59	0

## Rapport annuel d'activités 2019

### - Point des parcelles détruites ou non

Arrondissement	Village	Superficie totale sous mesures GDT trackée (ha)	Nbre total de parcelles GDT détruites	Superficies sous plantes améliorantes détruites par transhumence (ha)	Superficies sous plantes améliorantes détruites par feux de végétation (ha)	Autre superficies sous mesures GDT détruites	Superficies des mesures GDT protégées (clôture, pare feux,...)
<b>Commune de Bembèrèkè</b>							
<b>Gamia</b>	BèrèkèGando	59,84	0	0	0	0	7
<b>Gamia</b>	Guessou Nord	2,05	0	0	0	0	2
<b>Gamia</b>	Ganro	114,72	0	0	0	0	5
<b>Gamia</b>	Bouay	24,2	0	0	0	0	4
<b>Gamia</b>	Bouri	56,11	0	0	0	0	6
<b>Gamia</b>	Gamia Est	79,59	0	0	0	0	5,5
<b>Gamia</b>	Kpébéra	17,75	0	0	0	0	7,8
<b>Gamia</b>	Mani-Bokè	132,75	0	0	0	0	10,5
<b>Gamia</b>	Gamia Ouest	57,09	0	0	0	0	8,5
<b>Gamia</b>	Timbouré	58,39	0	0	0	0	9,5
<b>Commune de Kalalé</b>							
<b>Bouca</b>	Bouca	64,21	0	0	0	0	6
<b>Bouca</b>	Gnelboukatou	84,31	0	0	0	0	11
<b>Bouca</b>	Kourel	53,78	0	0	0	0	6
<b>Bouca</b>	Sérégourou	29,15	0	0	0	0	4
<b>Bouca</b>	BoucaGando	22,47	0	0	0	0	5
<b>Bouca</b>	Bouca Peulh	26,02	0	0	0	0	6
<b>Bouca</b>	Gbassi	44,82	0	0	0	0	5,5
<b>Basso</b>	Basso Centre	132,13	0	0	0	0	9,8
<b>Basso</b>	Gawézi	68,14	0	0	0	0	9,5
<b>Basso</b>	Gorogawo	66,63	0	0	0	0	7
<b>Basso</b>	Néganzi	0	0	0	0	0	4
<b>Dérassi</b>	Maréguita	26,13	0	0	0	0	6,5
<b>Total</b>		1220,28	0	0	0	0	146,1

### E- Les activités initiées et réalisées par l'ONG APEM

- **Organiser des séances de causerie éducative en milieu scolaire sur la santé sexuelle et la sante de reproduction en milieu scolaire**

Dans le but d'apporter plus de précisions sur la santé sexuelle et la reproduction en milieu scolaire, APEM-ONG à travers son personnel a effectué des visites dans les lycées et collèges de la place afin d'animer des séances de causeries avec des apprenants. Au cours des échanges, les animateurs de l'ONG n'ont pas manqué d'observer et de constater que les jeunes lycéennes et collégiennes ont des connaissances ambiguës et vagues en la matière. Ce fut donc l'occasion pour eux d'exposer à l'assistance, vidéos et images à l'appui, l'ensemble des enjeux qu'implique la sexualité en milieu scolaire.

Après cela, les jeunes adolescents ont compris que la sexualité surtout en milieu scolaire peut entraîner des représailles quelquefois irréversibles telles que les IST, le VIH/SIDA, les grossesses non désirées les troubles sexuels, l'infertilité, l'échec scolaire et même la mort.

Toujours dans un débat cordial et dans une ambiance d'euphorie, les animateurs de séance ont partagé avec l'assistance, l'ensemble des comportements à adopter pour bien prendre soin de sa sexualité. Pour ce point, beaucoup pensent qu'il suffit de tenir des rapports sexuels protégés pour être épargné des maladies. C'était donc l'occasion de leur démontrer le contraire. Nous leur avons fait comprendre que la santé sexuelle en milieu scolaire se prépare de la maison en prenant soin de ses toilettes intimes. Pour finir, nous avons exhorté les jeunes à faire des tests de dépistage et les avons encouragés à se concentrer sur les études et à travailler avec ardeur. Leur priorité première étant d'exceller pour faire un jour, la fierté de toute une nation.

En dehors de ces activités liées à la sensibilisation de la jeune fille en milieu scolaire, toujours dans un élan de prévention et de protection des personnes vulnérables, APEM-ONG, mène également d'autres activités en collaboration avec le Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin (FODDEB). Ainsi, au cours de l'an 2019, APEM a mené d'autres activités telles que :

- la réalisation des plaidoyers,
- l'organisation des tables rondes dont certaines ont connues la présence du Ministre des Affaires étrangères et par la suite celle du Ministre de l'éducation.
- Les activités de plaidoyer et de sensibilisation à l'endroit des autorités communales/locales et préfectorales ;

## Rapport annuel d'activités 2019

---

- la vulgarisation du code de l'enfant ;
- Le suivi permanent des droits de l'enfant dans les départements du Borgou\_Alibori. ;
- La réalisation des séances de sensibilisation sur des thématiques telles que : la non déclaration de naissance des enfants, le mariage forcé, la maltraitance et l'exploitation économique des enfants, la mendicité ;
- La réalisation des séances de débats avec les associations de femmes et les leaders traditionnels ;
- L'organisation des rencontres trimestrielles de FODDEB au cours desquelles le bilan des activités est fait ;

Ces activités réalisées dans le but d'œuvrer pour des changements positifs et durables dans l'intérêt supérieur des enfants, ont permis de réaliser des avancés conséquents aussi bien dans le rang des enfants cibles que chez les parents et la communauté bénéficiaire en générale. Au nombre de ces avancés on peut citer :

- Les enfants sensibilisés savent qu'ils ont des droits et se sentent protégés grâce à l'action de l'ONG APEM ;
- L'enregistrement de moins en moins des cas d'enfants maltraités et victime d'exploitation dans les localités d'intervention d'APEM ;
- Les tuteurs ont intégrés le fait que les abus sur le genre ne restent pas impunis ;
- La coopération des associations et groupements de femmes, élus locaux, chefs religieux, leaders traditionnels, et de certains parents ;
- La scolarisation et le suivi des enfants défavorisés et victimes de maltraitance ;

#### IV. DIFFICULTES RENCONTREES/APPROCHES DE SOLUTIONS

Les difficultés majeures rencontrées tournent essentiellement au tour de :

- Insuffisance de moyens de déplacement pour réaliser et faire le suivi des activités du terrain ;
- Insuffisance de ressources financières pouvant permettre de mener à bien toutes les actions planifiées au cours de la période de l'année 2019 ;

Afin de contourner ces difficultés énumérées, APEM ONG utilise les moyens de bord pour parvenir au bout de ses objectifs. On peut citer entre autre, la location des véhicules

## Rapport annuel d'activités 2019

4x4 pour les missions de suivi de terrain et la location des motos pour faciliter le déplacement des agents du terrain.

### V. SUGGESTIONS/RECOMMANDATIONS

- Doter APEM ONG de moyens de déplacement qualifiés ;
- Développer d'autres stratégies de mobilisation des ressources ;
- Multiplier les partenariats avec les PTF, les Mairies, les services déconcentrés de l'Etat et autres.

### CONCLUSION

Il faut noter en dernier lieu, que pour APEM, l'an 2019 aura été une année de mouvements, de lutttes farouches et de défis. Mais on retiendra également d'elle, qu'elle fut une année d'espérance, de satisfaction et de réussite des projets. Elle aura permis d'atteindre des objectifs préétablis et ainsi d'avoir une satisfaction intérieure. Savoir que les efforts consentis ne sont pas vains, parce que c'est aussi ça sa mission : venir en aide aux personnes en besoin et recevoir en retour leur sourire chaleureux et sincère.

Les perspectives pour l'année 2019 sont prometteuses. Toutefois, des défis restent encore à relever quant à la mobilisation des ressources pour faire face à la planification de l'année 2019.

### Annexes

#### 1. Liste du Personnel de l'APEM ONG

N°	NOM ET PRENOM	SEXE	FONCTION / TITRE	FORME DE CONTRAT	NOMBRE D'ANNEE D'EXPERIENCE	NIVEAU D'ETUDE
1	ALIDOU MOHAMED	M	DIRECTEUR EXECUTIF	CDI	24 ANS	BAC+4
2	KASSIMOU SALIFOU	M	CHARGE DE PROGRAMMES	CDI	12 ANS	BAC +5
3	AMOUSSOU PASCAL	M	RESPONSABLE ADMINISTRATIF	CDI	20ANS	BAC+4

## Rapport annuel d'activités 2019

			ET FINANCIER			
4	<b>ASSOUMA AMIDA</b>		<b>SECRETAIRE- COMPTABLE</b>	<b>CDD</b>	<b>3ANS</b>	<b>BAC +4</b>
5	<b>ALOU MOHAMED</b>	<b>M</b>	<b>EDUCATEUR</b>	<b>CDI</b>	<b>10 ANS</b>	<b>BAC+4</b>
6	<b>SACCA SALIFOU</b>	<b>M</b>	<b>ANIMATEUR</b>	<b>CDD</b>	<b>18 ANS</b>	<b>BAC</b>
7	<b>KPEMAN RACHIDATOU</b>	<b>F</b>	<b>ANIMATRICE</b>	<b>CDD</b>	<b>3ANS</b>	<b>BAC+4</b>
08	<b>BOUKARI IDRISSOU MOUMOUNI</b>	<b>M</b>	<b>ANIMATEUR</b>	<b>CDD</b>	<b>3ANS</b>	<b>BEPC</b>
09	<b>DJIMA WASSIHOU</b>	<b>M</b>	<b>TECHNICIEN</b>	<b>CDD</b>	<b>3 ANS</b>	<b>BAC+3</b>
10	<b>CHABI T. AÏCHATOU</b>	<b>F</b>	<b>TECHNICIENNE</b>	<b>CDD</b>	<b>3 ANS</b>	<b>BAC+4</b>
11	<b>IBRAHIM ISSIACOU</b>	<b>M</b>	<b>TECHNICIEN</b>	<b>CDD</b>	<b>14ANS</b>	<b>BAC+2</b>
12	<b>BANI OROU KOUMA FALIL</b>	<b>M</b>	<b>SUPERVISEUR</b>	<b>CDD</b>	<b>3 ANS</b>	<b>BAC+4</b>
13	<b>SAMARI LUCINS</b>	<b>M</b>	<b>TECHNICIEN</b>	<b>CDD</b>	<b>3 ANS</b>	<b>BAC+3</b>
14	<b>ASSOUMA SOUABIROU</b>	<b>M</b>	<b>TECHNICIEN</b>	<b>CDD</b>	<b>4 ANS</b>	<b>BAC+3</b>
15	<b>OROU MORA INAZAN</b>	<b>M</b>	<b>SUPERVISEUR</b>	<b>CDD</b>	<b>18 ANS</b>	<b>BAC+5</b>
16	<b>NINGININ DJAMILA</b>	<b>F</b>	<b>ANIMATRICE</b>	<b>CDD</b>	<b>6 ANS</b>	<b>BAC+3</b>
17	<b>ALIDOU MAMADOU BACHIROU</b>	<b>M</b>	<b>ANIMATEUR</b>	<b>CDD</b>	<b>4 ANS</b>	<b>BAC+2</b>
18	<b>MAYAKI LIBABATOU</b>	<b>F</b>	<b>ANIMATRICE</b>	<b>CDD</b>	<b>8 ANS</b>	<b>BAC + 2</b>
19	<b>DABA MOUSSILIMA</b>	<b>F</b>	<b>ANIMATRICE</b>	<b>CDD</b>	<b>5 ANS</b>	<b>BAC+5</b>

## Rapport annuel d'activités 2019

20	<b>IBRAHIM SALAMATOU</b>	<b>F</b>	<b>ANIMATRICE</b>	<b>CDD</b>	<b>4 ANS</b>	<b>BEPC</b>
21	<b>ALASSANE KASSIM</b>	<b>M</b>	<b>ANIMATEUR</b>	<b>CDD</b>	<b>3 ANS</b>	<b>BAC +3</b>
22	<b>ISSA YAYA</b>	<b>M</b>	<b>AGENT D'ENTRETIEN</b>	<b>CDI</b>	<b>24 ANS</b>	<b>CEP</b>

### 2. TABLEAU DES PROJETS REALISES

N°	ACTIONS/PROJETS	DUREE PREVUE	NBRE DE MOIS RESTANT AU 31/12/2019	PARTENAIRES/RE SPONSABLE D'APPUI	MONTANT SUBVENTION
1	<b>PROJET D'APPUI AUX COMMUNAUTES POUR L'AMELIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS A RISQUE ET VICTIMES DE LA TRAITE DANS LE NORD-BENIN</b>	<b>2016 A 2019</b>	<b>12 MOIS</b>	<b>FONDATION FOLLEREAU DE LUXEMBOURG (FFL)</b>	<b>94 034609</b>
2	<b>PROJET SANTE OCULAIRE CHEZ L'ENFANT (PSOE)</b>	<b>2017 A 2020</b>	<b>16 MOIS</b>	<b>L'ARCHEVEQUE DE PARAKOU AVEC LE PARTENARIAT ARCHEVECHE- CBM.</b>	<b>21 600 000</b>
	<b>PROJET « PARTENARIAT CONTRE LE TRAFIC, L'EXPLOITATION DES ENFANTS ET LES VIOLENCES FAITES AUX FILLES ET AUX FEMMES (PACTE POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES) AU BENIN»</b>	<b>2017 A 2019</b>	<b>7 MOIS</b>	<b>CARE BENIN- TOGO</b>	<b>33 583 580</b>
4	<b>PROJET DE PROTECTION ET DE REHABILITATION</b>	<b>2016 A 2019</b>	<b>4 MOIS</b>	<b>PROSOL/GIZ</b>	<b>86 996 385</b>

## Rapport annuel d'activités 2019

---

	<b>DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE</b>				
<b>5</b>	<b>LES ACTIVITES REALISEES A L'INTERNE</b>	<b>2016 A 2019</b>	<b>-</b>	<b>APEM ONG</b>	<b>33 010 023</b>